

**ANNONCE DU FCPE AU SUJET DU DÉPART À LA RETRAITE DE  
ROZANNE RESZEL, PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION  
9 JUIN 2022**

Le FCPE a annoncé aujourd'hui que Rozanne Reszel prendra sa retraite et quittera ses fonctions de présidente et chef de la direction du FCPE le 31 décembre 2022. Ce départ survient parallèlement à la fusion du FCPE avec la Corporation de protection des investisseurs de l'ACFM (CPI de l'ACFM) afin de former le nouveau fonds de protection des épargnants (FPE).

M<sup>me</sup> Reszel est entrée au service du FCPE en 1990 et y occupe le poste de présidente et chef de la direction depuis 1998. Pendant ses années à la barre en qualité de présidente et chef de la direction, elle a dirigé l'organisation alors que huit sociétés membres ont fait faillite. Elle a joué un rôle essentiel dans l'essor de l'organisation, notamment en faisant progresser les initiatives qui sous-tendent les Principes de la garantie du FCPE ainsi que son modèle de calcul des provisions. Elle a également permis au FCPE de renforcer ses liens avec les organismes de réglementation ainsi qu'avec le secteur, tant au pays qu'à l'étranger, en plus de superviser la mise en œuvre réussie de mesures visant à améliorer la communication et l'engagement auprès des épargnants et des courtiers membres. Plus récemment, M<sup>me</sup> Reszel a su guider l'organisation dans le contexte difficile et exceptionnel de la pandémie de COVID-19, et a facilité la préparation de la transition du FCPE vers le nouveau FPE.

« Je m'associe à mes collègues du conseil d'administration du FCPE pour lui exprimer notre reconnaissance pour sa contribution au succès du FCPE. Je tiens à l'assurer de la grande estime dont le FCPE jouit au Canada et à l'étranger », a déclaré Donna Howard, présidente du conseil d'administration du FCPE. « Sous son leadership dévoué, le FCPE a muri et s'est transformé en une organisation réputée au service de la protection des épargnants. Nous la remercions de son engagement indéfectible à faire avancer la mission du FCPE. »

« Ce fut un honneur de diriger le FCPE au cours des 24 dernières années, et je suis reconnaissante du soutien que j'ai reçu du personnel dévoué et des membres du conseil d'administration du FCPE tout au long de cette période. Au vu des étapes que nous avons franchies, je suis persuadée que l'organisation continuera à servir efficacement l'intérêt public à l'heure de sa transition vers le cadre du nouveau FPE », a confié M<sup>me</sup> Reszel.

Debra Doucette, présidente sortante du conseil d'administration du FCPE et chef de la direction de la société Odlum Brown, a souligné les apports notables de M<sup>me</sup> Reszel durant ses trois décennies au sein du secteur des services financiers en affirmant : « Rozanne a joué un rôle déterminant en permettant au FCPE d'être l'organisation en croissance qu'elle est aujourd'hui. Son engagement en faveur de la protection des épargnants a concouru à opérer certains des recouvrements d'actifs les plus réussis et les plus importants au Canada. »

Stephen Harbeck, ancien chef de la direction de U.S. Securities Investor Protection Corporation, a affirmé : « Rozanne Reszel est une dirigeante reconnue dans le monde entier pour avoir su favoriser le renforcement de la collaboration internationale entre les

organisations de protection des épargnants. Elle a communiqué son expertise et son expérience qui ont été d'une valeur inestimable pour d'autres organisations semblables dans le monde. »

Un comité mixte spécial des conseils d'administration du FCPE et de l'IPC de l'ACFM a entrepris des démarches afin de trouver le nouveau chef de la direction, qui devrait être nommé au troisième trimestre de 2022.

Le FCPE est un fonds de protection des épargnants axé sur l'intérêt public, reconnu et supervisé par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le FCPE assure, sous réserve de limites prescrites, la protection des clients admissibles d'un courtier membre qui subissent des pertes si, à la suite de l'insolvabilité du courtier membre, ils n'ont pas accès à leurs biens sous forme de titres, de soldes en espèces et de toute autre forme de biens détenus par ce courtier membre.

[www.fcpe.ca](http://www.fcpe.ca)

Pour des renseignements complémentaires :

Ilana Singer

Vice-présidente et secrétaire générale

Fonds canadien de protection des épargnants

416 643 7120

[isinger@cipf.ca](mailto:isinger@cipf.ca)